



COMMUNIQUÉ
Paris, le 01/10/2026

AUTOROUTES : « PLUS DE 100 % DE TAXES CUMULÉES SUR UN TRAJET », « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » DÉNONCE LA SURTAXATION DES USAGERS

Alors que le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2027, d'alourdir fortement la fiscalité pesant sur les sociétés concessionnaires d'autoroutes et les grands aéroports, « 40 millions d'automobilistes » dénonce une nouvelle ponction de l'État sur un secteur dont les usagers supportent déjà une fiscalité considérable.

La taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEITLD), actuellement fixée à 4,6 %, pourrait devenir progressive et atteindre jusqu'à 12,2 % pour les exploitants les plus rentables. Le gouvernement espère ainsi faire passer son rendement d'environ 600 millions à 1,4 milliard d'euros par an.

45 % du prix du péage pour l'État : jusqu'où ira la fiscalité ?

Cette nouvelle hausse intervient alors même que 45 % du prix payé par un automobiliste au péage correspond déjà à des taxes et prélèvements de l'État. Une situation que « 40 millions d'automobilistes » juge d'autant plus excessive que l'automobiliste est également lourdement taxé lorsqu'il fait le plein : environ 60 % du prix des carburants correspond à des taxes.

Sur les deux dépenses indispensables à un trajet autoroutier, le carburant et le péage, les prélèvements fiscaux représentent ainsi cumulativement plus de 100 % des sommes engagées.

« Sur un trajet autoroutier, l'automobiliste paie déjà environ 45 % de taxes sur son péage et près de 60 % sur son carburant. Cela représente plus de 100 % de prélèvements cumulés sur les deux dépenses nécessaires à son déplacement. Et l'État voudrait encore augmenter la facture ? Jusqu'où ira-t-on ? », dénonce Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Une nouvelle taxation qui pourrait faire passer l'État au-delà des 50 %

L'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA) dénonce de son côté une mesure qui ferait passer la part des prélèvements de l'État sur les recettes de péage au-delà de 50 %, alors qu'elle atteint déjà 45 %.

Pour « 40 millions d'automobilistes », cette évolution pose également la question de l'équilibre économique des concessions et du risque, à terme, de voir la facture pesant sur les usagers augmenter.

« On ne peut pas demander toujours plus aux automobilistes tout en augmentant sans cesse les prélèvements qui pèsent sur leurs déplacements. L'État doit arrêter de considérer l'automobiliste comme une source de recettes inépuisable. Les Français paient déjà suffisamment pour leur mobilité. », souligne Pierre CHASSERAY, Délégué Général de « 40 millions d'automobilistes ».

« L'automobiliste ne doit pas être la variable d'ajustement »

« 40 millions d'automobilistes » demande donc au gouvernement de renoncer à une nouvelle hausse de la fiscalité pesant sur les autoroutes et rappelle que les automobilistes ne doivent pas devenir la variable d'ajustement du budget de l'État.

« L'État prélève déjà près de la moitié du prix du péage et environ 60 % du prix du carburant. Avant de chercher de nouvelles recettes, il devrait commencer par regarder ce que les automobilistes versent déjà chaque année. La mobilité routière est suffisamment taxée : il est temps de mettre fin à cette fuite en avant fiscale. », conclut Pierre CHASSERAY.

